

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 43

Artikel: Le chien Viret
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, La 33. ue.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906

Ça dépend.

Jean du Crêt-aux-Dailles, ayant calé sa forte carrure à l'angle du wagon, contemplait, sans penser à mal, les vignes jaunissantes de Lavaux, au pied desquelles le train roulait à grand bruit, quand il se sentit frôlé légèrement à la manche de sa blouse bleue. « C'est moi, monsieur, qui me permets de vous déranger pour vous demander l'aumône d'une allumette », fit un voyageur assis en face de lui. Jean, sans mot dire, tira de sa poche une de ces boîtes en laiton que les campagnards préfèrent à toutes les autres, à cause de leur solidité, et donna du feu à son vis-à-vis.

— Monsieur, dit celui-ci, puisque vous êtes si aimable, je vais, sans façons, quémander de vous encore un service : on nomme dimanche, n'est-il pas vrai, des députés au Conseil fédéral ?...

— National.

— Au Conseil national, soit... J'ai là les trois listes que vous voyez, imprimées l'une en vert, l'autre en noir et la troisième en rouge. Laquelle dois-je jeter dans l'urne ?

— Ah ! ma foi, ça dépend.

— Ça dépend de quoi ?

— Du parti auquel vous appartenez.

— Mais je ne suis d'aucun parti, je ne fais pas de politique, j'ignore la politique, mon cher monsieur, sauf la politique des affaires... Revenu d'Amérique, où j'ai vécu vingt-cinq ans, je m'occupe à créer sur les bords du Léman une société pour l'exploitation des hôtels roulants, au capital de cent millions, pour commencer. Vous comprendrez que les soucis de cette entreprise ne me laissent pas le loisir de me mettre au courant des histoires électorales... Cela a du pouvoir sur les affaires, ce Conseil fédéral qu'on va élire ?

— Ça dépend. Mais vous embrouillez toujours ces Conseils : c'est pour le National qu'on vote dimanche,

— C'est vrai, je ne suis pas encore au clair au milieu de toutes ces autorités. Voyons, nous avons : le Conseil national, le Conseil fédéral, le Conseil des Etats, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat ?... Je suis au bout de la kyrielle ?...

— Vous oubliez le Conseil communal, le Conseil général, le Conseil d'arrondissement, le Conseil de paroisse, le Conseil de santé, le Conseil de la Banque cantonale, le Conseil du Crédit foncier, le Conseil de...
— C'est à en perdre la tête ! Moi, je n'ai jamais pu comprendre que les Conseils d'admi-

nistration... Mais je reviens à mes moutons et vous prie de me dire pour qui vous voteriez si vous étiez à ma place.

— Ça dépend... Je voterais d'abord au plus près de ma conscience.

— Sans doute, sans doute ; mais cela ne m'apprend rien... Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander si vous êtes du parti de la liste noire, de celui de la liste rouge ou de celui de la verte ?

— De l'indiscrétion ? ça dépend... Mais voici Rivaz, je descends ici et vous salue bien, monsieur.

V. F.

Proverbes jaunes.

L'argent est un bon serviteur, mais un maître dangereux.

Celui qui emprunte pour bâtir, construit pour vendre.

De bons voisins sont parfois préférables à des parents éloignés.

Il n'y a que deux hommes vraiment bons : l'un est mort et l'autre n'est pas encore né.

En société, les hommes s'écoulent et les femmes se regardent.

Le repentir est l'écho d'une vertu perdue !

Et tout cela est aussi vrai ici qu'en Chine.

Le chien Viret.

Les hommes illustres ont servi et servent encore à baptiser, dans tous les pays, un très grand nombre de personnes. Combien de Napoléon, par exemple, n'y a-t-il pas dans le monde ! Mais les noms des célébrités se retrouvent aussi parmi les animaux. On n'a qu'à suivre les concours de bétail du canton de Vaud pour se rendre compte que les taureaux ou les étalons Bismark, Crispi, Ménélik, Kuroki, etc. ne sont point une rareté. Souvent d'ailleurs les propriétaires d'animaux empruntent ces noms historiques par des considérations où l'admiration n'a rien à voir.

Les comptes du bailli de Lausanne, en 1537, dont M. Alfred Milliod a bien voulu nous passer un extrait, montrent que cette année-là, un vigneron de Lutry avait baptisé son chien « Viret ». Le bonhomme avait été outré, sans doute, de la révolution causée par les « prédicants ». Mais Leurs Excellences prirent très mal la chose, et le bailli de Lausanne envoya au mayor (maire) de Lutry un commissaire pour instruire une enquête sur ce cas grave. Quelles conséquences eut-elle pour le vigneron ? L'histoire le dit pas : on peut admettre cependant qu'il fut chapitré d'importance. Le commissaire toucha pour sa mission 1 sou 6 deniers.

Le pique-assiette.

C'est un être délicieux, le pique-assiette, mais, pour le trouver tel, il convient de le voir opérer chez un ami, pas chez soi.

On rencontre diverses espèces de pique-assiette. Il y a le famélique, ancien ami d'école ou de service militaire, pauvre diable malchanceux qui court le dîner, un peu à droite, un peu à gauche, et arrive chez « l'ami » à midi moins le quart. Celui-ci est presque respectable. La vie lui fut dure. Il a souvent serré

la courroie de sa culotte à l'heure du repas. Il n'est point difficile. Il mange sans murmurer et cherche même à payer sa pittance par quelque amabilité, par quelque sourire aux enfants, par quelque conseil même.

* * *

Le pique-assiette « gourmand » est de toute autre espèce. C'est un artiste, c'est un passionné. Il se délecte d'un râble de lièvre et d'un perdreau truffé ; il voue un culte au châteaubriand, pommes soufflées, à la sole au gratin ; il apprécie une bisque moelleuse et une truite au bleu. Et, si ces mets ultra-succulents sont arrosés de crus remarquables, de bourgognes mirifiques ou de villeneuves extra, notre homme n'en est que plus heureux. Péché de gourmandise, me direz-vous, n'est pas mortel — sauf indigestion, goutte ou gravelle — soit. Mais nous n'avons vu jusqu'ici que le gourmand, passons un peu au pique-assiette. Celui-ci, quoique dans une position aisée, n'est point assez « argenté », cependant, pour s'offrir, chez lui ou au cabaret, lièvres, perdreaux, filets, truites, soles, bisques, homards, bourgognes, etc. De sept en quatorze, aux fêtes carillonnées, au Jeûne (! !), à Noël, passe encore. On peut sacrifier à Comus ou à Brillat-Savarin quelques pièces de cent sous. Mais l'habitude en est coûteuse et notre homme s'abstient. Or, comme il a quelques amis plus à même de réaliser ces goûts dispendieux, le pique-assiette gourmand surveille de loin les occasions favorables. Comment se renseigne-t-il ? Nul ne le sait. A-t-il des accointances avec la cuisinière ou le garçon porteur du magasin de comestibles ? Suit-il au marché madame et la bobonne ? Je l'ignore. Mais le fait est patent que lorsqu'un bon « gueuleton » — parlant par respect — mijote sur le fourneau d'un parent ou d'un intime, on voit arriver, un peu avant l'heure du festin, notre pique-assiette, naïf, candide, innocent comme l'enfant au berceau. Il ne sait rien, il n'a rien vu, rien entendu, rien appris. Et c'est d'un air absolument détaché des biens de ce monde, qu'il dira :

— Je passais et j'ai eu l'idée de vous dire un petit bonjour...

Ou bien il a quelque importante nouvelle à communiquer, un mariage, une mort, un départ. Ou bien encore il flatte quelque manie de son hôte : collection, art, littérature. Il a découvert un objet merveilleux, pas cher, pour rien. Il a admiré ceci, il a lu cela, et il ne pouvait faire moins qu'indiquer ces choses à un amateur. Et patati, et patata... Le temps passe. Madame, qui est sur des épines, regarde la pendule ; monsieur tambourine des doigts sur le bord d'un guéridon, les enfants hument l'arôme qui vient de la cuisine, tout le monde s'impatiente, voue aux dix mille diables infernaux ce gêneur intempestif ; lui seul, calme, indifférent, imperturbable, souriant, à son aise, continue son petit discours...

— Madame est servie ! vient dire Justine, que « ce commerce agace ».

Et alors notre homme de se lever d'un bond...